

Mairie de l'île Molène

Conseil Municipal d'installation du nouveau conseil municipal du 22 mai 2026

Conseillers Municipaux présents : 11

Absents : 0

Excusés : 0

Election du Maire de Molène

Jean-François ROCHER, en tant que doyen du conseil municipal introduit le nouveau conseil.

Appel des présents : OK

Secrétaire : Benoit MICHEL de ROISSY

Assesseurs : Valérie ANNET et Isabelle LASTENNET

Candidature maire : Bruno COROLLEUR, pas d'autres candidats

Nombre de voix pour : 11

Bruno COROLLEUR est élu maire de Molène

1- DCM Détermination du nombre d'adjoints : 2

contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 11

Scrutin pour l'élection des adjoints.

Candidat au poste de 1^{er} adjoint : Yann GOARANT

Candidate au poste de 2^{eme} adjoint : Monique PEZARD

Pas d'autres candidats

Contre 0

Abstentions : 1

Pour : 10

Lecture de la charte de l'élu local

Bruno COROLLEUR donne Lecture de la charte de l'élu local.

2- DCM Indemnités des fonctions du maire et des adjoints

il est décidé de rester aux taux maximal

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 11

3- DCM Délégations du CM au maire

Débat sur le montant autorisé au maire en réalisation de ligne de trésorerie.

Il est décidé de ne pas revoir la somme de 50 000€

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 11

4- DCM Création et composition des commissions

- **Patrimoine** : Valérie ANNET/Monique PEZARD/Jean-François ROCHER
- **Urbanisme** : Valérie ANNET/Eric SELLIER-DUBOSQ/ Monique Pézard
- **Scolaire** : Isabelle LASTENNET/Sylvie LECOMTE/Marie LE BIHAN

- **Santé et affaires sociales** : Sylvie LECOMTE/Isabelle LASTENNET/Marie LE BIHAN
- **Portuaire** : Jean-François ROCHER/Yann GOARANT
- **Finances** : Benoit MICHEL de ROISSY/Éric SELLIER-DUBOSQ/François CUILLANDRE
- **Culturel et relation Associations** : Éric SELLIER-DUBOSQ/Marie LE BIHAN/Benoit MICHEL de ROISSY
- **Transports collectifs** : Bruno COROLLEUR/Benoit MICHEL de ROISSY/Yann GOARANT

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Représentant de la commune de Molène auprès des Eaux du Ponant : Bruno COROLLEUR/François CUILLANDRE
(Débats autour de la pertinence d'avoir des représentants en fonction des sujets discutés)

Rédaction bulletin municipal : Benoit MICHEL de ROISSY/Sylvie LECOMTE

5- DCM Désignation du Délégué Titulaire + suppléant auprès de Vigipol (Vigipol est un syndicat mixte chargé de la protection des côtes bretonnes contre les pollutions maritimes) : Yann GOARANT (titulaire) / Jean-François ROCHER (Suppléant)

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

6- DCM Désignation du Délégué aux questions de défense : Bruno COROLLEUR

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

7- DCM Désignation du référent sécurité routière : Isabelle LASTENNET

Interrogée par le conseil, Claudie LE BOUSSE (première adjointe mandature précédente) indique en quoi a consisté son rôle en matière de sécurité routière

- Installation de petits équipements
- Rappel à la loi aux conducteurs
- Mise en place de signalisation
- Partage de l'usage de la voie publique
- Education routière à l'école.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

8- DCM Désignation d'un représentant et d'un suppléant au PNMI : Bruno COROLLEUR (Titulaire)/Yann GOARANT (Suppléant)

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 11

9- Désignation du délégué titulaire et suppléant auprès du PNRA : Marie LE BIHAN (Titulaire)/Sylvie LECOMTE (Suppléante)

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

10- Désignation des représentants communaux au SDEF (Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère est chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire du Finistère) : Bruno COROLLEUR (Titulaire #1) / Yann GOARANT (Titulaire #2) / Benoit MICHEL de ROISSY (Supp #1) / François CUILANDRE (Suppl #2)

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

11- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant au conseil portuaire du port de Molène : Yann GOARANT (Titulaire) / Jean-François ROCHER (Suppléant)

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

12- Désignation de la référente aux affaires sociales : Sylvie LECOMTE

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

13- Désignation de la référente scolaire : Isabelle LASTENNET

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

14- Désignation du référent déontologue : Eric SELLIER-DUBOSQ

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

15- Désignation du correspondant pour le festival insulaire : Eric SELLIER-DUBOSQ/Benoit MICHEL de ROISSY

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

16- Décision sur d'une convention la convention de mise à disposition d'agents municipaux pour la SNSM

- Sorties opérationnelles
- formations

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11

17- Décision concernant le débit de tabac de l'île Molène

Les discussions tournent autour de ce que ça coûterait (informations insuffisantes), de la date limite fixée par les douanes pour l'apport d'une réponse : 31/05/2026.

Beaucoup de discussions autour de l'impact qu'entraîne la disparition d'un commerce qui est aussi un lieu de vie qui disparaît.

Décision est prise d'ajourner cette décision et de tenter d'obtenir un délai auprès des douanes afin d'avoir le temps d'étudier plus profondément le dossier.

Questions diverses :

Décision sur le tir d'un feu d'artifice pour la fête national du 14 Juillet

Un accord de principe est adopté, toutefois la décision est soumise au coût.

Coralie doit faire des demandes de devis.

Discussions autour du coût de la sono pour accompagner le tir.

Appartement au-dessus de la mairie.

Une rénovation est nécessaire et prévue.

Est-ce qu'une location estivale de cet appartement en l'état (après un gros ménage) est possible, notamment pour le cuisinier du restaurant « Le vent des îles » ?

Réponse : oui

Logement de Jordy Chirat

Guy ROCHER indique qu'il espérait pouvoir loger le cuisinier dans le studio actuellement occupé par M. Jordy CHIRAT, supposé le quitter mais qui n'a pas encore déménagé ses affaires.

Réponse : ce logement reste pour la CCPI

Litige Mairie de Molène vs Jordy Chirat :

- Un huissier doit venir sur Molène pour effectuer un constat qui sera remis en main propre à M. Chirat
- M. Chirat a stoppé l'autorisation de prélèvement.
- La municipalité est entrée dans une procédure d'expulsion. Celle-ci promet d'être une opération de longue durée.

Litige Mairie de Molène vs Yann Juif

- Courrier mi-mars pour demander de quitter les lieux (logement). Les loyers sont payés.
- Concernant le local destiné à la brasserie, il n'y a pas de bail, du matériel y est entreposé. On est dans le cadre d'une occupation frauduleuse.

Incident plomberie CMS du 17/05/2026 (remontée des eaux usées dans la douche de l'appartement du rez-de-chaussée)

Une intervention a été menée grâce au nettoyeur haute pression et du furet de Samuel.

- Cette intervention a permis d'extraire un bouchon de déchets et de graisse des canalisations
- La fosse doit être changée en 07/2026
- Question : doit-on faire intervenir un plombier pour investiguer les canalisations ?
- Le problème étant provisoirement résolu, décision est prise d'attendre le lancement des travaux de juillet pour tout faire en même temps (entretien fosse et canalisations).

Mise à l'eau des bateaux

- Le tracteur de la SNSM fera la mise à l'eau pour cet été avec le Ber de la mairie
- Charge aux propriétaires de sortir les bateaux de l'eau à la fin de la saison.
- Une communication en ce sens sera faite sur IntraMuros pour informer le public.

Stockage des remorques de bateaux

Convention doit être signée avec Henri Creac'h pour mettre les remorques sur son terrain + sécurisation de son terrain+ entretien.

16H40 : le maire remercie les membres de la délégation spéciale pour leur action et indique la clôture du conseil municipal.

Le Maire



Le secrétaire de séance

